

Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE
75008 PARIS

Paris, le 18 avril 2025

DIVIDENDE 2024

L'Assemblée Générale de Christian Dior, réunie le jeudi 17 avril 2025, a approuvé au titre de l'exercice 2024 le paiement d'un dividende de 13 euros par action.

Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 5,50 euros par action le mercredi 4 décembre 2024, le solde s'élève à 7,50 euros ; il sera mis en paiement le lundi 28 avril 2025. Le dernier jour de négociation dividende attaché est le mercredi 23 avril 2025.

Ce communiqué est disponible sur le site web www.dior-finance.com.